

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 14 février 2013 portant nomination des membres du jury des épreuves du concours spécial d'internat de médecine du travail au titre de l'année universitaire 2013-2014

NOR : AFSN1330066A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 18 février 2005 relatif à l'organisation, à l'inscription, au programme, au déroulement, à la nature, à la pondération et à la procédure d'affectation du concours spécial d'internat de médecine du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury des épreuves du concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2013-2014 :

1° *En qualité de président du jury*

Pr Chamoux (Alain).

2° *En qualité de vice-président du jury*

Pr Domont (Alain).

3° *En qualité de membres titulaires*

Pr Druet-Cabanac (Michel).

Pr de Gaudemaris (Régis).

Pr Sobaszek (Annie).

Pr Davezies (Philippe).

Pr Andujar (Pascal).

Pr Le Tinnier (Anne).

Pr Edmé (Jean-Louis).

4° *En qualité de membres suppléants*

Pr Frimat (Paul).

Pr Guillon (François).

Pr Brochard (Patrick).

Pr Ameille (Jacques).

Pr Gehanno (Jean-François).

Pr D'Escatha (Alexis).

Pr Lodde (Brice).

Pr Normand (Jean-Claude).

Pr Thaon (Isabelle).

Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 14 février 2013.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL